DEPOTS DE GLACES
ET
D'OBJETS D'ART.

La Plus Grande Maison de ce Genre dans les Etats du Sud.

CONCURRENCE DEFIEE.

Les Personnes désirant l'un des Articles suivants feront bien de venir visiter mon Magasin avant d'acheter ailleurs.

Miroirs Français pour Cheminées et entre les Fenêtres de toutes les grandeurs et genres, à Cadres Dorés, Dronze, Ebène, Noyer et particulièrement les Miroirs Bric-à-Brac pour cheminées, aussi bien que les Cabinets Bric-à-Brac pour salons, qui ne peuvent être surpassés en élégance et en main-d'œuvre. Chevalets pour tableaux, Piédestaux pour Statues, Stores et Corniches pour fenêtres, des dessins les plus artistiques, ainsi que des Cadres à Portraits et Crayons, comme Gravures des genres les plus nouveaux et plus beaux qui puissent être faits. Notre stock de Gravures, Etchings et Oleographes et Photogravures est un des plus beaux et plus vastes de toutes les récentes publications, aussi bien que les Ornements de Sèvres, Bisque et Bronze pour Cheminées et Cabinets Bric-à-Brac.

OU LES ARTISTES ET CONNAISSEURS POURRONT SE TROUVER FIERS DE FAIRE LEURS CHOIX POUR CADEAUX DE NOCE OU FETES.

—N'OUBLIEZ PAS QUE—

La Concurrence est Défiée, et Venez Vous en Convaincre Chez

OSCAR UTER, Manager. **L. UTER, HEIRS**

No 47 RUE ROYALE.

12 déc—1 m

Hotel Grunewald.

Un établissement strictement de première classe.

Mme Haronne, près Canal.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Ecrire pour les prix à Theo. Grunewald, gérant. 12 déc

HOTEL ROYAL.

Après avoir été réparé et mis en parfait ordre, avec calorifères, baignoires en porcelaine, une des meilleures cuisines, la plus belle salle à manger avec 80 pieds d'arasement et les fresques les plus belles en Amérique.

Est maintenant ouvert à des prix populaires. $2.50 à $1.00 par jour.

Plan Européen—Chambres, $1 avec bain

R. E. RIVERS, Gérant.

2 déc—1m

Hotel et Restaurant DE LA LOUISIANE.

LOUIS BEZAUDUN, Propriétaire.

717, 719 et 725 rue Donane près Royale.

12 déc

Restaurant de Paris

TRIPES

à la Mode de Caen,

—Le jeudi et le dimanche—

12 dec—dim mar jed—1 an

LOUISVILLE ET NASHVILLE

Trains Sud-Ouest limités

Sont les plus rapides entre la Nouvelle-Orléans et New York. Pas de charge extra pour ce service. Chars Buffets en route.

QUE PENSEZ-VOUS DE CECI, SEULEMENT $30.00.

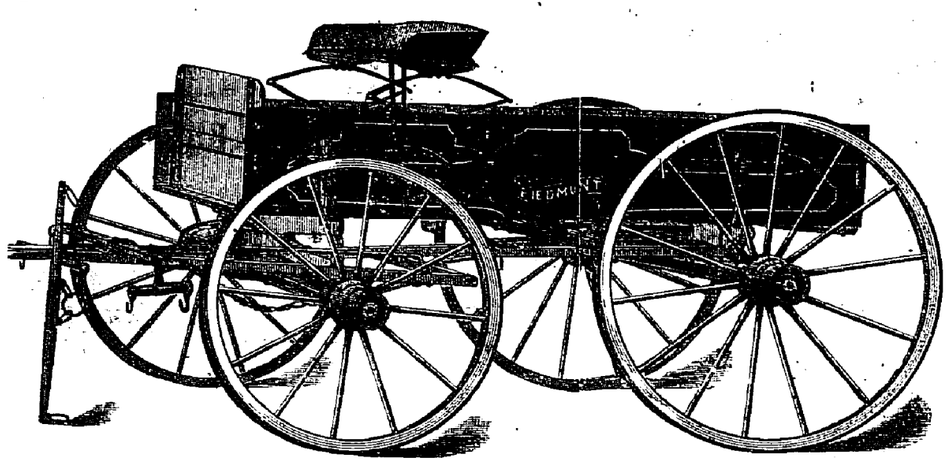

JOSEPH SCHWARTZ CIE, LIMITEE,

821 à 835 rue Perdido, N. O.

Quartier-général pour Buggies, Barrouches, Wagonnettes, Surreys, Charrettes de route, Wagons de ferme, un Assortiment Complet de Harnais, Fouets, Couvre-pieds, Voitures et Wagons. Quincailleries, Matériel de Charrettes à cannes à des Prix Réduits. P. O. Box 818.

5 déc—1 m

PIANOS

STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SMITH et BARNES, SOHMER, FISCHER, CROWN.....

MEILLEURES FABRIQUES,
PRIX LES PLUS BAS,
CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

PIANOS MATHUSHEK

—:: SANS EGAUX ::— PARFAITS ::—

PHILIP WERLEIN, Lt'd.,

614-616 RUE DU CANAL.

14 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

Cottage seul, 2057 rue Poydras.

Succession de Mary A. Monaghan, 54,140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 18 janvier 1898, à midi à la Bourse, 629 rue Commune où les plans peuvent être vus, il sera vendu en vertu d'un writ de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en date et signé le 28 septembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée,

UN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations "qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Prieur, désigné par le numéro trois, sur un plan dressé par C. Giroux, en date du 20 décembre 1854, désigné comme plan No 17 dans le bureau de A. E. Blanchard, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure, en mesure américaine, 30 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage seul de six chambres et deux chambres dans la corniche, en ardoise, cour briquetée, aliées, une citerne.

Conditions—La moitié ou plus comptant; la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, sur des billets portant huit pour cent d'intérêt, et garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue.

L'acte de vente devra contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et passé pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire, lequel acquéreur devra payer ensemble avec les taxes pour 1897, et 10 pour cent de dépôt.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 16 17 18

Succession de Francis Lemaire.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 54,914—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est pour lesquelles le compte final présenté par A. P. Noll, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Hall, Walshe & Buck, Avocats.

NOEL ! PREMIER DE L'AN !

ANT. BURCH,

1104 à 1106 rue Bayou, près Remparts.

A l'occasion de ces deux Fêtes, cette Confiserie, la plus ancienne de la ville, et la plus justement en vogue, vient de recevoir un Vaste Assortiment de Cartonnage du Meilleur Goût.

Fruits Glacés et Cristalisés, Chocolats, Dragées, Bonbons Fins, Marrons Glacés, etc.

Pour Fêtes, Repas de tous genres, les Commandes seront exécutées avec soins et célérité, aussi bien celles de la Campagne que de la Ville.

Pas de confiserie en ville où on soit mieux servi et à meilleur compte.

17 déc—au 1er janv

MADAME J. DEJAN,

1301 à 1307 Dauphine, coin Quartier

MAISON DE MEUBLES

LES PLUS BEAUX.

PAS DE LOYER A PAYER ET ACHETANT AU COMPTANT, LUI PERMETTANT DE VENDRE A 15 ET 20 POUR CENT MEILLEUR MARCHE QU'AILLEURS. AINSI SI VOUS VOULEZ ACHETER A BON MARCHE ALLEZ CHEZ Mme DEJAN AVANT D'ACHETER AILLEURS.

5 déc—1 m—dim mer jeu

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

IMPORTANTE
—ET—
ATTRAYANTE
OUVERTURE
—DE LA—
SAISON.

UNE

Grande OCCASION

—POUR LES—

Capitalistes,

Placeurs,

Spéculateurs,

—ET—

LES PERSONNES

CHERCHANT DES

DEMEURES

D'ACQUERIR DES

PROPRIETES

—DE—

CHOIX

—TANT—

Commerciales

—QUE POUR—

Demeures

—DANS LES—

PREMIER ET QUATRIEME DISTRICTS.

L'Encoignure d'Affaires déjà établies de

E. CONERY & FILS Limité,

—LA—

Bâtisse en Briques

—A—

TROIS ETAGES

Nos 2 et 4 rue du Canal,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE DELTA.

Nos 6 et 8 rue du Canal,

ENTRE LES RUES DELTA ET FRONT.

—Occupée par—

M. D. LAGAN.

—LE—

SPLENDIDE

MAGASIN EN BRIQUES

A Trois Etages,

Nos 301, 303 et 305 rue Tchoupitoulas,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE GRAVIER.

—Occupé par—

JOHN I. ADAMS & CIE.

Résidence Double EN BRIQUES,

A DEUX ETAGES

Nos 2039 et 2041 rue Prytanée,

ENCOIGNURE DE LA RUE JOSEPHINE.

Résidence Simple

A DEUX ETAGES,

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

No 2026 rue Prytanée,

ENTRE LES RUES ST-ANDRE ET JOSEPHINE.

L'ELEGANTE

RESIDENCE EN BRIQUES

DOUBLE

ET A DEUX ETAGES,

Nos 1329 et 1331 rue St-André,

ENCOIGNURE DE LA RUE COLISEE

—LA—

Maison Double à Deux Etages,

2040 et 2042 RUE PRYTANEE

ENCOIGNURE DE LA RUE JOSEPHINE.

—ET LA—

Résidence Simple

—DE—

CHOIX

A DEUX ETAGES.

1323 rue St-André,

ENTRE LES RUES COLISEE ET CHESTNUT.

A L'ENCAN

A Longs Termes et Bas Intérêts.

Dans l'Affaire de

EDWARD CONERY JR,

VS

SES CREANCIERS.

No 49,739—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D

Par John H. O'Connor et Cie, Alfred O. Green, Encanteur.

Bureaux No 828 rue Commune. JEUDI 20 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H Righter juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 3 décembre 1897, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

Propriétés Commerciales.

PREMIEREMENT—1. QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville (connu anciennement comme propriété de batture) dans l'ilet No 1 borné par les rues Canal Front, Javier et Delta désignés par les Nos 1 2 3 4 conformément à un plan par L. J. Pilié, voyer de ville, le 21 mai 1866. Les dits lots se joignent et mesurent comme suit:

Lot No 1 forme l'encoignure des rues Canal et Delta et mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal 27 pieds 6 pouces 3 lignes sur la ligne du fond par une profondeur et face sur la rue Delta de 117 pieds 7 pouces et 6 lignes et 117 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

Lot No 2 mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal 27 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond par une profondeur de 117 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 1 et 117 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 3.

Les améliorations sur les deux lots de terre ci-dessus consistent en les magasins en briques à trois étages connus comme Nos 2 et 4 rue du Canal, occupés par E. Conery et Fils Ltd.

2 Lot No 3 mesure 27 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue du Canal 27 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond par une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 4 lignes à la ligne du lot No 4 et 117 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 2.

Lot No 4 mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal, 27 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond, par une profondeur de 117 pieds 8 pouces et une ligne à la ligne du lot No 5 et 117 pieds 8 pouces et quatre lignes sur la ligne du lot No 3.

Les améliorations sur les lots No 3 et 4 consistent en les magasins en briques à trois étages, connus comme les Nos 6 et 8 rue du Canal, occupés par M. D. Lagan et vendus sujets à un bail expirant le 30 septembre 1898.

DEUXIEMEMENT—1. LE TOUT DE CE CERTAIN LOT, MORCEAU OU PORTION DE TERRE situé dans le Premier District de cette ville, anciennement faubourg Ste-Marie, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Gravier, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Gravier, Natchez et Magasins, étant désigné par le No 1 sur un certain plan du dit lot et autres, fait par Bourgerol, ancien député voyer général, déposé à la page 137, livre 1 du registre de G. R. Stringer, ancien notaire de cette ville, en date du 11 avril 1829; ledit lot mesurant 35 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier, 41 pieds 11 pouces de face à la rue Tchoupitoulas 55 pieds 7 pouces sur le côté le plus près des rues Natchez et Poydras et touchant à d'autres terres anciennement à la Banque d'Orléans et qui est désigné comme lot No 3 sur ledit plan, 6 pieds 6 pouces, de là à un angle presque droit et parallèle à la rue Gravier et aussi se joignant au lot No 2. 11 pieds et de là à des angles presque droits près de la rue Magazine et se joignant au dit lot No 2, 38 pieds 1 pouce.

2. UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 2 d'après le plan ci-dessus nommé, conformément auquel dit lot mesure, en mesure américaine, 48 pieds 8 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 38 pieds 1 pouce sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas, de là s'éloignant de 11 pieds ensuite par une autre profondeur de 6 pieds 6 pouces sur le même côté et par une profondeur de 48 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue Magasins et 38 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les droits titres et intérêts de E. J. Conery, Jr., dans la moitié du mur mitoyen dans le fond du dit lot; aussi une allée mesurant 3 pieds 11 pouces de face à la rue Gravier et s'étendant sur la ligne du dit lot No 2, la plus rapprochée de la rue Magasins, vers les terrains des lieux on bâtisse connue comme lot No 29 rue Tchoupitoulas et érigé sur le lot désigné par le No 6, sur un devis de G. T. Dunbar, voyer, en date du 6 novembre 1846, annexé à un acte pardevant H. B. Conas, ancien notaire, le 7 novembre 1846.

Les bâtisses sur les dites portions de terre sont connues par les Nos 301, 303 et 305 rue Tchoupitoulas, et 402, 404, 406 et 408 rue Gravier, occupées par la maison bien connue de John I. Adams & Cie. Vendus sujet à bail expirant le 30 septembre 1898.

Propriétés pour Résidence

TROISIÈMEMENT—UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville anciennement faubourg Lafayette dans la Paroisse de Jefferson de cet Etat, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Collade (anciennement Plaquemine) St-André et Josephine, mesurant environ 124 pieds 4 pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, le dit morceau ou portion de terre est composé de 20 pieds 7 pouces de face à la rue Prytania, portant la profondeur de 120 pieds au lot original No 2 et de tout les dits lots originaux Nos 3, 4, 5, comme les dits lots originaux sont désignés sur un plan dressé par [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

sen, voyer de la dite paroisse Jefferson le 20 janvier 1848, déposé à l'étude de Joseph Lisbony, ancien notaire en cette ville, le dit plan étant le plan original du dit faubourg Lafayette.

Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages No 2026 rue Prytanée ayant une galerie et corridors au bas et au haut, salon double salle à manger, chambres à laver avec autres chambres, chambres à bain en haut, vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898.

QUATRIEMEMENT—Un certain morceau portion de terre, situé dans les mêmes district et ilet, et touchant à la propriété ci-dessus troisièmement décrite et formant l'encoignure des rues Prytanée et Joséphine et mesurant environ 38 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Joséphine de 120 pieds, le dit morceau ou portion de terre est composé du tout du dit lot original No 1, et de 6 pieds de face à la dite rue Prytanée, sur la profondeur ci-dessus dite, de 120 pieds du dit lot No 2, qui touche. Les dits lots originaux sont ainsi désignés sur le croquis de Buisson, voyer, une copie lithographiée est annexée à un acte de vente des héritiers de John Longpré à Patrick Cummings, passé pardevant L. R. Kenney, ancien notaire en l'année 1844.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages connue par les Nos 2040 et 2042 de la rue Prytanée, ayant sur chaque côté une galerie en bas et en haut, salons double, salle à manger cuisine et chambres en haut, vendue sujet à bail, expirant le 30 septembre 1898.

CINQUIÈMEMENT — UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Joséphine et St-André et l'avenue St Charles, formant l'encoignure des rues Prytanée et Joséphine et mesurant 58 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Prytanée sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Joséphine de 138 pieds 1 pouce et 6 lignes, dit morceau de terre étant composé de tels les lots 18 et 19 et face de la moitié du lot No 17 qui touche aux lots 12 et 13 dans le fond, conformément les dits lots sont désignés sur un plan dressé par C. A. Hudin, ingénieur civil, le 12 avril 1853, déposé en l'étude de Thomas Layton, ancien notaire.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages en briques connue comme les Nos 2039 et 2041 rue Prytanée. Elles ont de chaque côté des galeries devant et vestibules en bas et en haut, salons doubles, vestibules dans le fond et galeries, salle à manger, cuisine, office, cuisine extra, hangar pour bois et charbon, 5 chambres à coucher en haut, chambre à bain, chambres utiles dans les mansardes grandes citernes, etc., vendues sujettes au bail expirant le 30 septembre 1898.

SIXIEMEMENT — DEUX CERTAINS LOTS OU PORTIONS DE TERRE dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Ste-Marie, Coliseé et Chestnut, formant l'encoignure des rues Coliseé et St-André, et mesurant ensemble environ 65 pieds de face à la rue St André sur une profondeur et face sur la rue Coliseé de 124 pieds 4 pouces et 2 lignes le tout plus ou moins: les dits lots ou portions de terre décrites ci-dessus comprennent la façade et cinq de trois certains lots de terre désignés par les Nos 1 2 3 sur un plan dressé par la Buisson, voyer, en date de [illegible] déposé dans [illegible] Wm Monaghan, ancien notaire.

Les améliorations consistent en deux résidences ou cottages à deux étages connus par les Nos 1320 et 1321 rue St André.

Elles ont de chaque côté des galeries en bas et des vestibules en haut et en bas, deux salons double salle à manger office cuisine, hangar tout bois et charbon, 5 chambres à coucher en haut, salle à bains et chambres de bonnes dans les mansardes. Vendues sujettes au bail expirant le 30 septembre 1898.

SEPTIEMEMENT UN AUTRE MORCEAU OU PORTION DE TERRE situé dans les mêmes district et ilot que et se joignant à la propriété ci-dessus décrite et mesurant environ 62 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St André sur une profondeur d'environ 127 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Coliseé, le séparant de la propriété sixièmement décrite et d'environ 126 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne opposée du fond entier des lots originaux 1 2 et 3 sur le plan de Buisson, voyer, en date du 10 décembre 1850.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages connu par le No 1323 rue St. André, galerie devant et vestibule en haut et en bas, salons doubles salle à manger office cave, cuisine avec chambre à côté 3 grandes chambres à coucher en haut, cabinet, chambre à bain et deux grandes chambres de galerie. La susdite résidence septième mentionnée a été partiellement détruite par l'incendie, mais est en voie de réparation et sera remise dans son état primitif, et remise à l'acquéreur en premier ordre d'après le contrat entre la compagnie d'assurance Hibernia et messieurs Toledano et Reinch, architectes.

Toutes ces résidences sont situées dans un des districts les plus agréables de la ville, localités bien drainées et sur des rues en asphalte ou gravois d'un accès facile au centre des affaires à cause des nombreuses lignes de chars électriques et à proximité des meilleures églises et écoles et sont toujours occupées par les meilleures locataires.

Ces propriétés sont vendues sujettes aux conditions de beaux et lovers qui seront annoncés au moment de la vente ou auparavant sur application au bureau des Encanteurs.

On ne peut visiter les propriétés ci-dessus qu'avec une carte de l'encanteur laquelle sera donnée sur demande.

TERMES ET CONDITIONS

Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur la balance s'il y en a, en deux paiements égaux payables en un et deux ans à partir de la date de l'adjudication avec intérêt de six pour cent par an à partir de laid le tout garanti par hypothèque et lieu du vendeur sur la propriété vendue, les actes de vente devant contenir les causes et assurances à l'ordinaire et contraires d'usages, et toutes autres clauses usuelles en matière.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur par devant James D. Woodville, notaire.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 13

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Admirable Site pour Bâtir

Encoignure nord-ouest des rues Pitt et Duffossat.

Dans l'affaire de la liquidation de la Southern Paving Company.

No 51,861 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 13½ rue Carondelet—JEUDI, 13 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 6 décembre 1897 de l'Hon. N. H. Righter, juge de la susdite Cour, Division "D", dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, formant l'encoignure nord-ouest des rues Pitt et Duffossat, étant composé du lot No 10 et la moitié du lot No 9 dans l'ilot numéro 396, dans le Six ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Bondo-nuié, Duffossat et Valmont, mesurant 45 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur et faisant sur la rue Duffossat entre lignes parallèles. Le terrain est comblé, les rues et les banquettes sont pavées, le voisinage des meilleurs et à proximité de plusieurs lignes de voies ferrées, situé dans une partie de la ville s'améliorant constamment.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes actuelles exigibles en 1898, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 13

Succession de Marie A. Viguie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,090—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Sam Henderson, J. et Arthur Denis, étoiteurs testamentaires de cette succession, il serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

23déc—22 2 4 jan Greffier.

LORSQUE VOUS DESIREREZ Un Serin, Serineuse, ou Perroquet parlant bien, une jolie cage, du Grain, etc., etc., frais, etc., allez chez

Louis Rahe's New Orleans Bird Store,

MAGASIN D'OISEAUX, 616 rue de Chartres,

(La deux portes du Bureau de "l'Abeille"); Ouvert—Jour et Nuit.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Admirable Site pour Bâtir

Encoignure nord-ouest des rues Pitt et Duffossat.

Dans l'affaire de la liquidation de la Southern Paving Company.

No 51,861 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 13½ rue Carondelet—JEUDI, 13 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 6 décembre 1897 de l'Hon. N. H. Righter, juge de la susdite Cour, Division "D", dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, formant l'encoignure nord-ouest des rues Pitt et Duffossat, étant composé du lot No 10 et la moitié du lot No 9 dans l'ilot numéro 396, dans le Six ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Bondo-nuié, Duffossat et Valmont, mesurant 45 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur et faisant sur la rue Duffossat entre lignes parallèles. Le terrain est comblé, les rues et les banquettes sont pavées, le voisinage des meilleurs et à proximité de plusieurs lignes de voies ferrées, situé dans une partie de la ville s'améliorant constamment.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes actuelles exigibles en 1898, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 13

Succession de Marie A. Viguie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,090—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Sam Henderson, J. et Arthur Denis, étoiteurs testamentaires de cette succession, il serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

23déc—22 2 4 jan Greffier.

LORSQUE VOUS DESIREREZ Un Serin, Serineuse, ou Perroquet parlant bien, une jolie cage, du Grain, etc., etc., frais, etc., allez chez

Louis Rahe's New Orleans Bird Store,

MAGASIN D'OISEAUX, 616 rue de Chartres,

(La deux portes du Bureau de "l'Abeille"); Ouvert—Jour et Nuit.

DEMANDE—Une domestique [illegible] française au No 23 [illegible] avec recommandations.

VAPEURS.

Compagnie Générale TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre

Du Quai 42, pied de North River, [illegible]

Les magnifiques navires de cette ligne partiront comme suit

Partant tous les samedis à 10 A. M.
LA CHAMPAGNE, 1er janvier.
LA BRETAGNE 8 janvier.
LA GASCOGNE, 15 janvier
LA NORMANDIE 22 janvier.
LA CHAMPAGNE 29 janvier.
LA BRETAGNE, 5 février

PRIX DU PASSAGE—Première classe New York à Paris **$80.00** et au-dessus pour tous les steamers excepté La Touraine [illegible] les accommodations, comprenant billets de chemin de fer pour Paris. Sièges de chars-salons et frais de débarquement. Les sièges de chars-salons sont extra durant la saison. Deuxième classe à Paris **$54.75**.

Entrepont, $32.10, avec aménagements privés comprenant vin, literie et autres.

Entre New-York et Alexandrie Egypte, via Paris, [illegible] pour 1re classe $160. 2me classe $110

Chargement [illegible]

Agence [illegible]
Canada [illegible]
Générale de [illegible] No 71 [illegible]

EMMANUEL E. PREVOST
Agent général du Sud
45 rue Bar[illegible]

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT

Steamers:

JEROLE.....Mercredi
HUDSON.....Mercredi
LOUISIANA.....Mercredi

Partiront de leur quai [illegible] de la Rue Toulouse

Assurance de Marineur Cargaison en Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés A tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et l'Etranger.

Les appartements pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALEX HARRIS Agent
[illegible] No 313 rue Carondelet.

A. W. MOFFETT

Encoignure BASSIN et TOULOUSE

A la tête du vieux Bassin Nlle Orléans

—NEGOCIANT—

En bois de chêne rouge, jaune, [illegible] jaune et cyprès

—A vol—

Planches de pont [illegible] et profondeur [illegible]

Etc., etc.

Je constamment en main le plus grand et le plus varié de chêne et de Cyprès d'Etat que je suis prêt à couper et mettre wagon de [illegible] pour wagon est rare etc.

[illegible]

AVIS.

Banque Nationale de l'Etat [illegible] de cette banque [illegible] à [illegible] Mardi [illegible] P M

[illegible] CHARLES TOUTANT
Président Caisse

CHEMIN DE FER LOUISVILLE & NASHVILLE POUR CHICAGO

Trains rapides avec chars dortoirs à chaises changeant [illegible] pour beaux [illegible] passant [illegible] à plaisir [illegible] après Nashville.

Les meilleurs!
Les plus beaux!!
Et les plus appropriés!!

CADEAUX

Des Jours de Fêtes

A offrir à ceux que l'on aime, à ses chers parents en MONTRES PENDULES, DIAMANTS BIJOUTERIE, ARGENTERIE etc., en grande variété aux prix les plus [illegible]

FRANTZ BROS. & CO.,

Successeurs de—

FRANTZ & OPITZ,

No 129 RUE BOURBON,

Près Canal.

N. B.—Les ordres des campagnes seront promptement exécutés.

16 déc

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE N. REMPARTS, 3

Des renseignements sont demandés les personnes dont les noms suivent

En cas de décès ou d'absence, le amis sont priés d'en donner avis au Consulat

DÉCEMBRE 1897

Liste de publication.

Bée, Denis	Magnan, Alphonse
Bigos, Jeanne	Manguier, Ernest [illegible]
Coulom, Jacques	Montalé, Jean Pierre
Didieu, Joseph Lepère	Negron, Joseph Ma
Garnier, famille, [illegible]	Paysal, [illegible] de Langres.
Gounet, George- [illegible]	Wil-Preep.
Grandin, Auguste	Peyr [illegible]
Lamazas, Pierre	Rosières, Ba[illegible]
	Terrasse, [illegible]

Tu [illegible] Vice

ETTE

W. Doc sur

J. THIBAUD, Gérant

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

291 rue Gravier.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—La Boulangerie Chartres, bien achalandée, 8 barils de farine par jour, s'adresser No 1233 Rue [illegible]

17 nov